

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 11 février 2013 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne
Jean Paul Huet
Jean Louis Clavet
Valère Huet
Cyrice Côté
Mme Sonia Côté

ABSENT : Aucun

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur
sec.adjointe, de même que Jacques Côté
inspecteur municipal et Yvan Pruneau,
inspecteur adjoint.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #019-02-13

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du
jour tel que présenté soit et est
adopté.

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 3- Ouverture de la séance
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal du mois de janvier
- 6- Correspondance du mois (**pour votre information**)
- 6.1 voir feuille
- 7-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 8- Présentation des comptes
- 9- **Résolutions et règlements:**
- 9.1 : Demande de citoyen (C.Gaumond) accès CLSC
- 9.2 : Adoption du règlement politique de dons
- 9.3 : Adoption rémunération élections
- 9.4 : mobilisation contre réforme ass.emploi 27/02
- 9.5 : analyser rég. Pour compteurs d'eau
- 9.6 : pneus véh. Service 235\$ + taxes + nombreux bris
- 9.7 : offre de services pour chauffeur (apportez critères)
- 9.8 : pour décréter le déneigement des routes mun.
- 9.9 : règ. Politique de dons
- 9.10 : taxes en retard
- 9.11 : Volet 11- demande des Sapins d'a côté
- 9.12 : paiement salaires aréna
- 9.13 : Yvan (véhicule d'urgence)
- 9.14 : caserne et nouveau pompier
- 9.15 : Fonds Cartier Énergie
- 9.16 : demande de dons
- 9.17 : semaine des bénévoles
- 9.18 : travaux complémentaire hôtel de ville

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 020-02-13

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 14 janvier 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 janvier 13, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 janvier 2013 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Ministère de la santé | Information |
| 2. Ministère des Transports | Programme aide réseau routier |
| A. Luc Babin | Résidence du 534, route 132 |
| B. Stéphane Marceau | Assurances Collectives |
| C. Sylvie Hudon/Assurance | Voir ce que vous voulez avoir ? |
| D. Bell Canada | Annule projet de fibre a cloridorme |
| E. Jacques Bouchard | Information sur l'union de fait |
| F. Société habitation | Résolution budget HLM |
| G. Télus | Résolution Système téléphonique ? |
| H. Changez D'air | Résolution au Programme |
| I. Solidarité rurale | Conférence |
| J. Régie du Bâtiment | informations |
| K. Ville de Gaspé | Invitation inauguration |
| L. Sentier Appalaches | Remerciement |
| M. Etienne Couture | Formation officier non-Urbain |
| N. Compte rendu de la rencontre avec Luc Leblanc le 21/01/13 : | |
| (Marie Dufresne, Jacques Côté, Yvan Pruneau) | |
| O. Association chasse et pêche Ensemencement du lac | |
| P. Famille Edouard Chicoine | Rassemblement juillet 2014 |
| Q. Action bénévole | Objets promotionnels |

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire remet à chaque conseiller de nouveaux rapports à compléter de même que leur nouveau dossier tel que déjà mentionné dans le discours du maire du mois de novembre.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} février AU 28 février 2013

Résol ut i on # 021- 02- 13

SUR LA PROPOSITION DE VALERE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de janvier de la municipalité pour un montant de 141 303.52\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es).

Listing des écritures manuelles du mois de janvier.

Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 022-02-13

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal.

Comptes à payer pour la réunion du 11 Février 2013
1. M.R.C. : quote part de la MRC et CLd : 10 651.00 \$
2. Provincial Bandag tire : Réparation pneus : 2 340.89 \$
3. Centre Alignement : Réparation Ford : 1 486.54\$
4. Pro : Hotel de ville : 1381.84 \$+1188.56 \$
5. Buro Plus : Ameublement : 1860.30 \$ +1848.00
6. BPr : 47 296.29 \$ +changement de fosse : 2 674.51 \$

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 023-02-13

ADHÉSION À UN ACHAT REGROUPÉ DE L'UMQ POUR L'OBTENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN MATIÈRE D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé, en novembre dernier, un appel d'offres public pour obtenir les services d'un consultant en matière d'assurance collective pour les employés d'un regroupement d'organismes municipaux ;

Attendu que six soumissions ont été reçues ;

Attendu que les soumissions ont été analysées par un comité de sélection et que le comité exécutif de l'UMQ a suivi sa recommandation quant au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage ;

Attendu que lors de sa réunion du 30 novembre 2012, le comité exécutif de l'UMQ a octroyé le contrat au Groupe Mallette Actulaires inc. pour un montant de 273 856.91 \$ par année, pour un coût total sur cinq ans de 1 369 284.55 \$;

Attendu que le taux de commission prévu au contrat octroyé par l'UMQ au Groupe Mallette Actulaires inc. est de 0,8 % ;

Attendu que LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME a reçu une proposition de l'UMQ d'adhérer à son regroupement et de retenir les services du Groupe Mallette Actulaires inc. ;

Attendu que LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME désire se joindre à ce regroupement ;

Attendu que selon l'estimation de la LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME la valeur de son contrat s'avère inférieure à 25 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR CYRICE COTÉ
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour obtenir auprès du Groupe Mallette Actulaires inc. des services professionnels en matière d'assurance collective pour les employés, au taux de commission de 0,8 % ;

QUE l'adhésion au regroupement sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjugé ;

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1% des primes totales versées par la municipalité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 024-02-13

Assurances municipales

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité désire recevoir des cotations (tel que proposé dans la correspondance de Murray Charest Ross du 5 février dernier) afin de hausser certaines protections qui sont sous-évaluées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 025-02-13

Budget HLM 2013

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le budget 2013 du HLM tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 026-02-13

Nouveau système téléphonique/Télus

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité désire moderniser son système téléphonique et accepte la proposition transmise par Télus au coût de 4 839.44\$ et autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à signer le contrat de services professionnels transmis par Télus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 027-02-13

Programme « CHANGEZ D'AIR! »

CONSIDÉRANT que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'île de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaises et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent;

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;

CONSIDÉRANT que ce programme se déroule en deux phases;

CONSIDÉRANT que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

CONSIDÉRANT que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase qui débute le 1^{er} janvier 2013, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque vieil appareil de chauffage au bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN PAUL HUET
CONSEILLER RÉSOLU,

QUE la Municipalité de CLORIDORME désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 10 poêles remplacés.

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne, à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 028-02-13

Formation pompier

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la formation suivante pour les pompiers :

Officier non urbain : 2
Désincarcération : 2
Auto-pompe : 2

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 029-02-13

Adoption du règlement 2013-01

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER ET IL EST
RÉSOLU : l'adoption du règlement #
2013-01 portant sur la politique de
dons de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 030-02-13

Achat de pneus rétrocaveuse

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : l'achat de
pneus pour la rétrocaveuse au coût de
235\$/chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 031-02-13

Salaire aréna

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité procèdera au
dernier paiement, soit 800\$/chacun,
(Patrick Simony et Francis Côté) pour
les heures effectuées à l'aréna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 032-02-13

Volet 11-2013

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QU'advenant la reconduction du Volet 11
pour cette année que des travaux de
débroussaillage sera effectués dans les
routes allant aux lacs de Cloridorme
tel que ciblés sur la carte présentée
aux membres du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 033-02-13

Agrandissement de la caserne

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

De faire vérifier la possibilité
d'agrandissement de la caserne (partie
du véhicule d'urgence).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 034-02-13

Achat pour pompier

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU : l'achat
suivant : 6 boyaux d'incendie de 300
lbs de pression par 1 pouces et demi.
Le chef pompier va valider les coûts
avant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 035-02-13

Engagement pompier

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

L'engagement de Serge Clavet comme
pompier volontaire en autant qu'il
s'engage à obtenir la formation de
pompier 1 et toutes celles qui seront
requisés dans le cadre de sa fonction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 036-02-13

Fonds de visibilité partie 1 et 2

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal réfère les
demandes suivantes à Cartier Énergie
pour faire parvenir le paiement de
1 000\$ à : l'Association Chasse et
Pêche de Cloridorme au c.p. 194
Cloridorme G0E 1G0 et de 500\$ aux
Chevaliers de Colomb 494, route 132
Cloridorme G0E 1G0.

Dans la partie 2- 1 000\$ à Télé-Sourire
au 70, rue Principale C.P. 1085 Petite-
vallée G0E 1Y0.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 037-02-13

Rassemblement famille Chicoiné

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise un montant de
150\$ plus 150 épinglettes pour le
rassemblement des CHicoine qui se
déroulera en juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 038-02-13

Semaine Action bénévole

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil nomme comme bénévoles de l'année 2012 le comité de la petite séduction et procède à des achats de tabliers et porte clé en souvenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 039-02-13

Travaux complémentaires hôtel de ville

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU : le remplacement des portes de la salle du conseil, bibliothèque, et celle d'en avant porte pour handicapée- et tous les travaux y étant reliés : peinture, plancher, cuisinette, toilette, salle du conseil, etc...

QUE la directrice générale, madame Marie Dufresne est autorisée à effectuer les achats nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 040-02-13

Achat pièce pépîne

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU : l'achat du cylindre pour la pépîne au coût de 737.72\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : concernant le service incendie : tournée annuelle pour bonbonne dans résidence- Merci de l'Association chasse et pêche- info. Pour la caserne- félicitations aux pompiers- annonce de la pêche blanche- compteur d'eau où seront-ils installés.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

